



« Urgence : Parrainez un enfant syrien pour 40€ par mois! »

400 euros – 535\$- pour l'année scolaire à échéance mensuelle ou trimestrielle



© Quentin Bruno

Localisation et période de mise en oeuvre

Banlieue Sud de Beyrouth, centre de Haret Hreik.
Période de réalisation prévue : Septembre 2014 – Juin 2015

Coordonnées:

Association Amel International
Moussaitbeh - Rue Daoud Abou Chakra - Imm. Amel
BP 14/556
Beyrouth – Liban
Tel +961 1 317 293-4 Fax +961 1 305 646
E-mail: research@amel.org.lb / progras@amel.org.lb - Site Internet: www.amel.org.lb
Personne contact : Virginie Lefèvre / Soraya El Rida

Références bancaires:

Amel Association
Fransabank – Chiah, Ghobeiry Place – Beirut, Lebanon
Numéro de compte: 001 25 2221 317695. 3 (Swift code FSABLBBX)

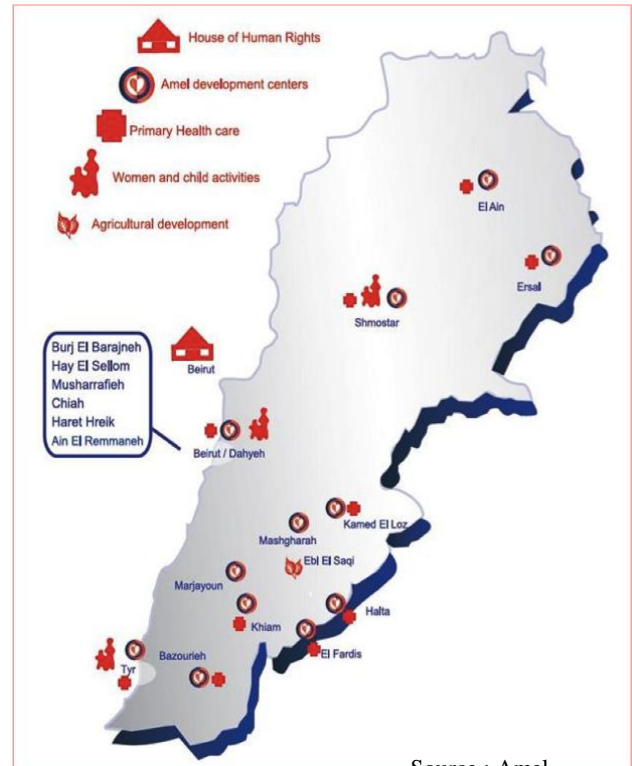
I. Contexte

1) Amel Association International

Amel est une organisation non gouvernementale (ONG) libanaise non confessionnelle créée en 1979. Amel intervient depuis plus de 30 ans dans les régions les plus déshéritées du Liban, de Beyrouth et sa banlieue Sud en passant par le Mont Liban et les plateaux de la Bekaa (à l'Est du Liban) jusqu'au Sud du Liban, et a toujours proposé des services de qualité accessibles à tous dans les domaines médicaux, psychosociaux, de la formation professionnelle, du développement rural, de la protection de l'enfance et de la promotion des droits de l'Homme.

L'Association Amel est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif et non confessionnelle. Reconnue d'utilité publique par décret présidentiel 5832 en 1994, elle est enregistrée sous le numéro 109/AD en date du 28/09/1979 – rectification 87/AD le 07/10/1982.

La vision de l'association est fondée sur les « 3 P » : principe, position et pratique. Les trois sont liés et se font écho en théorie comme sur le terrain. Traditionnellement, Amel a une méthodologie qui rejoint trois concepts : le service, le développement et les droits, ce qui représente trois niveaux du développement. Ainsi, l'association vise à rassembler les besoins primaires et urgents des groupes de population les plus marginaux à travers la santé, l'éducation et les programmes sociaux.



Les objectifs d'Amel sont les suivants:

1. Promouvoir les droits sociaux, économiques, civils et culturels des populations défavorisées au Liban ;
2. Contribuer à l'émergence d'un Etat civil fort et engagé dans le but de renforcer l'unité nationale et de promouvoir les valeurs démocratiques ;
3. Mettre en place des actions de sensibilisation et de lobbying pour promouvoir les droits de l'homme et ainsi assurer la justice sociale ;
4. Assister et fournir des services de qualité à chacun (services médicaux, développement rural, formations professionnelles...) ;
5. Promouvoir l'égalité des droits et des opportunités, entre les zones urbaines et rurales, les hommes et les femmes ou encore entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

Plus particulièrement, l'association Amel poursuit l'objectif de réduire la pauvreté et les inégalités au Liban, à travers la promotion des droits de l'Homme, et s'attache à inscrire son action dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement formulés dans la résolution 55/2 des Nations Unies du 8 septembre 2000. Dans le cadre du plan stratégique d'Amel, le développement durable est un objectif-clé qui guide les programmes de l'association. Convaincue que ce processus complexe ne peut s'opérer que sur le long terme, Amel met en place différents programmes incluant des composantes économiques, sociales et environnementales associées au principe de bonne

gouvernance. La promotion de l'accès des femmes et des enfants aux soins de santé primaire de qualité sont deux des aspects dominants d'une telle stratégie de promotion des droits humains.

2) Crise syrienne et éducation

Depuis plus de 3 ans, le conflit violent qui déchire la Syrie a détruit la majorité des infrastructures syriennes, a mis sur les routes plus de 9 millions de personnes, et traumatisé une population entière.

Le voisin libanais, déjà secoué par une instabilité politique chronique (vacance présidentielle depuis le 25 mai dernier, attentats, voitures piégées régulières, etc.), est soumis à une pression sans précédent, qui menace de faire imploser le pays. En effet, plus de 1,100,000 réfugiés syriens sont présents sur le territoire libanais, selon le Haut-Commissariat des réfugiés des Nations Unies et plus de 1,500,000 selon le gouvernement du Liban. Par ailleurs, les agences des Nations Unies estiment que 1,500,000 Libanais se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité en raison des impact de la crise syrienne sur leur pays.

De plus, plus de 50 000 réfugiés passent la frontière libanaise chaque mois, et l'ESCWA prédit un franchissement de la barre des 2 millions de réfugiés au Liban d'ici la fin d'année 2014, en plus des réfugiés palestiniens et irakiens qui continuent d'affluer, et les Libanais vivant en Syrie forcé au retour. Par ailleurs, la majorité des réfugiés sont des femmes (51%) et cette population comprend aussi une importante proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans (20%).

Les conséquences sur le Liban sont multiples, et mettent le pays dans une situation catastrophique et explosive : pression sur les marchés de l'immobilier et de l'emploi, infrastructures débordées (prison, hôpitaux, système de ramassage des déchets, etc).

Les conséquences en termes d'éducation sont des plus alarmantes: seul 30% des enfants réfugiés sont scolarisés, faute de moyens financiers. Ce taux de scolarisation extrêmement faible pose de graves interrogations pour le futur de cette génération, devenant des proies faciles pour la délinquance, la récupération par des milieux extrémistes et la misère sociale.

3) Réponse d'urgence à la crise syrienne : l'action d'Amel

Afin de répondre à ces besoins criants et depuis avril 2012, Amel met en œuvre un programme d'urgence à destination des réfugiés syriens et a, dans ce cadre, offert plus de 450,000 services à ces réfugiés. Ce programme s'articule autour de 5 composantes : santé (primaire, secondaire, mentale), éducation, protection de l'enfance, support aux moyens de subsistance et distribution d'items alimentaires et non-alimentaires¹.

Pour ce qui est de l'éducation, Amel a mis en place les activités suivantes :

- Des cours de soutien, ou « remedial classes » à destination des réfugiés syriens scolarisés dans les écoles libanaises ;
- Un programme de remise à niveau accéléré, ou « Accelerated Learning Program », visant les enfants réfugiés déscolarisés en vue de leur intégration rapide au système scolaire libanais ;
- Des activités récréatives (dessins, chant, théâtre) visant à développer la créativité et l'épanouissement d'enfants réfugiés souvent traumatisés par les nombreuses violences et déplacements subis depuis le début de la crise syrienne. ;
- Des activités de soutien psycho-social à destination des enfants et des familles (consultations psychologiques, campagne de sensibilisations sur les droits des enfants et des adolescents, etc.

I. Objectifs du projet

1) Objectif général

Le présent projet vise à contribuer à l'amélioration de l'accès à l'éducation des enfants réfugiés syriens vivant dans la région du Liban (banlieues de Beyrouth), pendant le temps de leur séjour au Liban. Ce projet entend mettre en place un système de parrainage personnalisé, construisant un rapport plus direct et humain entre le donateur et le bénéficiaire, et de permettre un suivi plus efficace de l'éducation de l'enfant.

2) Objectifs spécifiques

Plus particulièrement, cette action entend :

- 1) Contribuer à la scolarisation des enfants vulnérables en finançant une partie des coûts reliés à une année scolaire (fournitures scolaires, uniformes, transports école-domicile, goûters, participation aux activités récréationnelles, frais administratifs (timbres, papier, etc.)
- 2) Permettre aux enfants d'accéder à des activités récréatives, un soutien psycho-social à destination de l'enfant et de sa famille, et des campagnes de sensibilisations dans différents centres d'Amel. Cette composante visant à développer la cohésion entre les différentes communautés, à développer la créativité, le sens civique et l'épanouissement de ces enfants, et à sensibiliser les familles sur les droits des enfants.
- 3) Sensibiliser les donateurs français sur les conditions de vie des réfugiés syriens au Liban. Cela sera permis par la mise en place d'une correspondance personnalisée entre la famille donatrice et la famille bénéficiaire (échange de photos, de témoignages, etc à échéance régulière).

II. Bénéficiaires

1) Bénéficiaires directs

Les populations qui bénéficieront directement de ce projet les enfants (5 à 15 ans) marginalisés du fait de la crise syrienne, au Liban.

Les enfants qui bénéficieront du présent projet seront sélectionnés sur la base de la vulnérabilité de leur famille, et de l'incapacité de celle-ci à financer l'éducation de leurs enfants. Cette sélection sera effectuée par le personnel d'Amel qui appliqueront les mêmes critères de sélection aux réfugiés syriens et aux populations libanaises et ce dans le but d'éviter toutes tensions entre ces deux communautés.

Les populations dites vulnérables incluent :

- Les enfants issus d'une famille monoparentale ;
- Les enfants souffrant de handicaps physiques ou mentaux ;



« Parrainez un enfant syrien ! »

- Les enfants issus de familles sans revenu régulier ;
- Les enfants issues de famille nombreuses (plus de 7 enfants).

Il faut toutefois noter que cette liste n'est pas exhaustive et que la sélection des bénéficiaires repose largement sur l'expertise et l'expérience des employés des centres d'Amel qui connaissent les populations locales mais aussi les réfugiés syriens qu'ils côtoient depuis le début de la crise.

2) Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects du projet sont les familles des enfants sélectionnés, qui bénéficieront de l'éducation de leur enfant, de sessions de sensibilisation, et de la possibilité de diffuser leurs voix et leurs histoires à des interlocuteurs étrangers.

III. Engagement et résultats attendus

Le projet repose sur un engagement tri-partite entre l'association Amel, le donateur, et le bénéficiaire, dont les clauses sont exposées ci-après.

a. Amel Association s'engage à:

- sélectionner des enfants bénéficiaires selon les critères suscités ;
- fournir au donateur une description de l'enfant bénéficiaire (situation familiale, prénom, âge, etc) sous réserve de ne pas compromettre la sécurité des enfants ;
- assurer le bon déroulement de l'éducation et des activités parallèles de l'enfant bénéficiaire, et d'en rendre compte régulièrement au donateur ;
- à assurer le lien entre le bénéficiaire et le donateur (suivi de la correspondance, traductions).

b. Le donateur s'engage à:

- donner à Amel Association la somme de 400 €, ou 535 \$ (un ou plusieurs versements – base mensuelle, trimestrielle ou annuelle). Ce montant couvre les frais suivants : transports école-domicile, goûters, participation aux activités récréationnelles, psychologue, frais administratifs (timbres, papier, etc.)
- assurer une correspondance avec la famille bénéficiaire (dessins, témoignages) sur une base au minimum trimestrielle.

c. La famille de l'enfant bénéficiaire s'engage à:

- veiller à l'assiduité de l'enfant à l'école et aux activités récréatives ;
- assurer une correspondance avec la famille donatrice (dessins, témoignages) sur une base au minimum trimestrielle.



© Quentin Bruno

« Parrainez un enfant syrien ! »

IV. Mise en œuvre et durabilité du projet

Le projet débutera dès la rentrée scolaire 2014 ainsi l'année scolaire 2014-2015.

Le projet sera mis en place en partenariat avec les 4 centres d'Amel ayant des programmes « éducation » et « protection de l'enfance » à Beyrouth ainsi qu'en collaboration avec les écoles situés dans les environs de ces centres.

Le présent projet visant une population particulièrement instable, et sujette à d'éventuels retours dans leur pays d'origine durant les prochains mois, le parrainage sera mis en œuvre sur une période initiale de 3 mois, après laquelle le projet sera prolongé à une année scolaire si la première phase est une réussite. Chaque donateur s'engage à fournir une somme totale de 400 euros – 535\$- à échéance mensuelle pour l'année scolaire. Une échéance trimestrielle est envisageable.

Un développement de ce projet à l'échelle du territoire libanais est également envisageable en fonction du nombre de donateurs disponibles, et du succès des premières expériences.